

Campagne 2021 - Bourses de stage pédagogique de 2 semaines

APPEL A CANDIDATURE

L'Ambassade de France en Turquie, en collaboration avec les Associations de professeurs de français d'Ankara, d'Istanbul et d'Izmir, ouvre sa campagne 2021 d'attribution de bourses de stages pédagogiques de courte durée destinées aux **professeurs de français exerçant en Turquie**. Ces stages d'une durée de 2 semaines se dérouleront **du 28 juin au 13 août 2021**.

Chaque année, le Service de Coopération et d'Action Culturelle - Institut français de Turquie (SCAC-IFT) de l'Ambassade de France finance des bourses de stage pédagogique. Pour 2021, l'Ambassade de France met à disposition **21 bourses** attribuées en partenariat avec les trois Associations de professeurs de français (APF) de Turquie.

Critères d'éligibilité

- Le candidat doit être de **nationalité turque**. Les enseignants qui ont la nationalité française (y compris la double nationalité franco-turque) ne sont pas éligibles.
- Le candidat doit justifier d'une inscription en tant que membre d'une des 3 associations de professeurs de français de Turquie (Ankara, Istanbul, Izmir). Le candidat devra également être à jour de ses cotisations auprès de son association.
- Seuls les enseignants n'ayant pas bénéficié d'une bourse SCAC-IFT au cours des trois dernières années sont éligibles.
- L'enseignant doit pouvoir justifier d'un niveau B1 en langue française.
- Il ne sera retenu qu'un seul candidat par établissement scolaire ou universitaire.
- Les enseignants **des établissements scolaires publics ne sont pas concernés par cet appel**. Ils bénéficient d'un programme de coopération dédié, élaboré entre le Millî Eğitim Bakanlığı et le Service de Coopération et d'Action Culturelle - Institut français de Turquie.

Date limite de participation

- Les candidats sont invités à transmettre leur dossier avant **le 6 mai 2021, dernier délai**.

Choix de la formation

Le candidat doit lui-même identifier le stage pédagogique de son choix, parmi l'offre variée des principaux organismes formateurs en France, notamment :

- CAVILAM de Vichy : <https://www.cavilam.com/calendrier-rencontres-pedagogiques/>
- Centre de linguistique appliquée (CLA) de Besançon : <https://cla.univ-fcomte.fr/formule/ens-formations-dete/>
- French in Normandy : <https://www.frenchinnormandy.com/fr/cours-francais/formation-de-formateurs/>

Le choix des modules de formation devra correspondre au profil du candidat et à ses besoins en formation pédagogique dans son établissement.

Le candidat choisira un stage d'une **durée de 2 semaines, en présentiel** se déroulant dans la période comprise entre le **28 juin au 13 août 2021**.

Prise en charge

La bourse accordée couvre intégralement les frais de formation, d'hébergement et de repas des stagiaires, ainsi que le transfert de l'aéroport au centre de formation.

Le billet d'avion Turquie-France aller-retour est à la charge du candidat.

Retour sur expérience

L'enseignant s'engage à restituer à ses collègues les contenus acquis lors du stage, une fois de retour dans son établissement, en organisant au minimum 2 ateliers pédagogiques de 2 heures.

COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature

Les professeurs de français intéressés sont invités à présenter un dossier de candidature.

Ce dossier comprendra les **documents au format numérique** suivants :

1. la fiche de candidature (ci-jointe) dûment renseignée
2. un curriculum vitae
3. une **lettre de motivation** précisant dans **quel projet pédagogique** s'inscrit la demande de stage (voir ci-dessous « La lettre de motivation : votre projet pédagogique »)
4. la lettre d'engagement (ci-jointe) complétée et signée
5. la fiche d'adhésion à l'une des 3 associations de professeurs de français ou le justificatif de cotisation à jour
6. la copie du passeport valide au moins jusqu'au 15 décembre 2021
7. la copie de la pièce d'identité turque
8. la copie du dernier diplôme obtenu

Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.

La lettre de motivation : votre projet pédagogique

Le projet pédagogique du candidat, **présenté dans la lettre de motivation**, sera attentivement examiné par la commission de sélection :

- le candidat indiquera précisément le centre, la formation, et les modules de formation choisis ;
- le candidat justifiera ce choix, en expliquant de manière détaillée quels sont ses besoins ainsi que ses objectifs professionnels ;
- le candidat précisera également en quoi son projet s'inscrit dans les priorités pédagogiques de son établissement ;
- enfin, le cas échéant, si le candidat a déjà bénéficié d'une bourse de l'ambassade dans le passé, il expliquera pourquoi une nouvelle formation lui semble indispensable pour son perfectionnement professionnel.

Commission de sélection

Les candidatures seront étudiées dans le cadre d'une commission nationale, réunissant des représentants du Service de Coopération et d'Action Culturelle - Institut français de Turquie et des 3 associations de professeurs de français d'Ankara, Istanbul et Izmir, qui se tiendra **le 10 mai 2021**. La liste des candidats retenus sera diffusée le **12 mai 2021** sur les sites web de l'Institut français de Turquie et des 3 associations de professeurs de français partenaires.

Envoi des candidatures

Chaque dossier doit être simultanément envoyé, par voie électronique :

- à l'**APF** dont vous êtes adhérent :
 - **APF Istanbul** : apft.istanbul@gmail.com, M. Guillaume Codron codronguillaume@hotmail.com et M. David Baglieto david.baglieto@gmail.com
 - **APF Izmir** : info.apfiz@gmail.com , Mme Marie-Lesvigne lesvigne_marie@yahoo.fr et Mme Guzin Bozduman guzin.bozduman@ifturquie.org
 - **APF Ankara** : Mme Zeynep Oral a.zeynep.alp@gmail.com et Mme Simge Atalar simgeatar@gmail.com
- et au **SCAC-IFT** :
 - M. Vincent BROUSSE, Attachée de coopération pour le français vincent.brousse@ifturquie.org
 - M. Bruno DELVALLÉE, Attaché de coopération éducative bruno.delvallee@ifturquie.org